

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Roanne



Roannais Agglomération a fait de la transition énergétique une de ses priorités en s'engageant en 2014 dans une démarche « Territoire à Energie Positive » (TEPOS), qui fixe l'objectif ambitieux de subvenir à la moitié de ses besoins énergétiques grâce aux énergies renouvelables produites sur le territoire à l'horizon 2050.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



L'agglomération a adopté en 2020 son **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui reprend les objectifs TEPOS et prévoit la poursuite et la mise en place de 28 actions d'ici à 2026.

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Elle mène dans ce cadre depuis plusieurs années des actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie :

- > rénovation énergétique des bâtiments publics,
- > **aides et appui technique aux habitants pour la rénovation de leur logement ;**
- > **aides aux entreprises pour la performance ;**
- > développement de la **mobilité électrique ;**
- > **réduction des déchets**
- > ...

Partant du constat que sur le territoire de l'agglomération, en 2016, seulement 12% de la consommation énergétique est couverte par

des énergies renouvelables qui proviennent principalement de la production hydroélectrique du barrage de Villerest, du solaire photovoltaïque en toiture et du bois énergie, la collectivité a décidé de s'engager fortement dans le développement d'un mix énergétique pour augmenter la production d'énergies renouvelables.

3 projets phares sont en cours de développement par l'agglomération :

- › **1 parc de 6 éoliennes aux Noës**
- › **1 projet de méthaniseur territorial sur Roanne**
- › **1 centrale photovoltaïque au sol sur Roanne**

Ces 4 projets permettront dès 2023 d'atteindre $\frac{1}{4}$ de l'objectif de production d'énergies renouvelables.

Une démarche innovante : des projets d'énergies renouvelables publics

Afin de garder un pouvoir décisionnel sur le développement de l'éolien et du solaire ainsi que pour maximiser les retombées économiques sur son territoire, Roannais Agglomération a pris la décision de prendre en charge techniquement et financièrement le sujet. Dans cette dynamique, elle a créé la société d'économie mixte « **Roannaise des Energies Renouvelables** » en collaboration avec la société de financement régional **OSER**, qui la détiennent respectivement à 80% et 20%. Ce portage permet d'avoir une concertation fine avec les acteurs concernés, les riverains et les élus du territoire.



OSER ENR
Auvergne-Rhône-Alpes

OSER

Créé à l'initiative du Conseil Régional, **OSER** est un fonds régional d'investissement public-privé spécialisé dans les projets en énergie renouvelable. Doté de 19,5 millions d'euros, OSER repose sur un partenariat entre le Conseil Régional, la Banque des Territoires (ex-Caisse des Dépôts), des banques et des énergéticiens implantés sur la région, ainsi que des investisseurs spécialisés dans l'investissement citoyen. Le fonds OSER a vocation à intervenir en prise de participation dans des projets d'énergies renouvelables sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec les acteurs du territoire. Fort de leur complémentarité, Roannais Agglomération et OSER mettent à contribution leurs compétences et expériences, tant dans le portage d'un projet territorial que sur les spécificités liées au développement et au financement de projet d'énergies renouvelables.

Pour suivre l'avancé des projets de l'agglomération en faveur de la transition énergétique, un rapport développement durable est mis à jour chaque fin d'année.



Télécharger le **Rapport développement durable 2019**

Éol



Photov



Méthar



Plan Climat
Territ





CONTACTS

Service développement durable

 63, rue Jean Jaurès
42300 Roanne

 0477442950

 Courriel

 Du lundi au jeudi de 9h à
12h et de 13h30 à 16h et le
vendredi de 9h à 12h



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

toante

